

HISTORIENS & GÉOGRAPHES

113^e année - N° 457 - FÉVRIER 2022

Revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie - ISSN 00 46-757 X - Prix : 19 € TTC

DOSSIER : LE GÉNOCIDE DES TUTSI RWANDAIS

L'APPEL DE L'APHG : ÉRIGEONS ENSEMBLE UN MUR CONTRE LA HAINE
UN SIÈCLE D'HISTOIRE DU COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉOGRAPHIE
GRANDS ENTRETIENS AVEC VINCENT DUCLERT ET SERGE BARCELLINI

« MOI, JE NE CROIS PAS AU GÉNOCIDE ». BAGOSORA ET LA NÉGATION DU GÉNOCIDE DES TUTSI

Condamné par le TPIR en décembre 2011 pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre¹, Théoneste Bagosora est décédé le 25 septembre 2021 à la prison de Koulikoro au Mali. « Himmler du Rwanda », « Colonel de l'Apocalypse », « Architecte du génocide », autant d'expressions mobilisées dans les nécrologies qui soulignent le rôle décisif attribué à l'ancien directeur de cabinet du Ministre rwandais de la Défense dans la préparation et l'exécution du génocide des Tutsi du Rwanda².

Depuis 1994, les efforts de Bagosora pour minorer, euphémiser et nier le génocide ont été permanents. L'étude de cette entreprise de négation livre quelques éléments sur la profondeur historique du négationnisme du génocide des Tutsi – un « *négationnisme structurel* »³. Elle permet d'éclairer les reconfigurations des récits négationnistes déployés depuis 1994 ainsi que les articulations entre négationnisme et complotisme anti-tutsi.

La négation immédiate du génocide

Dès 1994 et leur fuite au Zaïre, Théoneste Bagosora et certains responsables du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) et des Forces armées rwandaises (FAR) portent un discours de négation. Interrogé par l'équipe de « La Marche du Siècle » en septembre 1994, l'ancien élève de l'École supérieure de guerre française nie le génocide et renverse les responsabilités dans la perpétration du crime :

« - Les escadrons de la mort, ça n'a jamais existé, mais il y a un escadron de la mort du FPR.

- Il n'y a pas d'escadrons de la mort du côté du gouvernement ?

- Non, non, c'est archi faux, ça n'a jamais été, c'est une invention pure et simple du FPR.

- Vous n'avez jamais participé à des réunions occultes ?

- Non vraiment, en fait ce que j'ai pu me rendre compte,

des journalistes et même des gens que j'ai rencontrés, ils ont déjà des préjugés...pourquoi faire des réunions occultes ?

- Il y a des témoins qui rapportent cela, ce qu'on appelle des repentis.

- Des repentis, ah dis donc, j'aimerais bien les voir, j'aimerais bien voir ces repentis parce que moi personnellement j'ignore ces réunions.

- Est-ce que vous accepterez de témoigner devant la justice internationale si un jour on vous demande des comptes ?

- Bien sûr, bien sûr mais pas devant le FPR, pas devant le FPR car ils ne peuvent pas être juges et parties, mais devant la cour internationale, je suis prêt à y aller, même aujourd'hui, mais il faut qu'ils amènent les gens que j'ai tués et qu'ils prouvent tout ça.

- Sincèrement, vous pensez qu'ils peuvent les amener ?

- Amener les gens que j'ai tués ? Vous aussi vous êtes payés. Ça suffit. Ce que vous avez mangé, ça vous suffit. Un jour tu vas mourir, tu commences à me narguer jusqu'à ce point. Merci ».

Deux ans plus tard, dans le magazine *Africa International*⁴, celui qui attend d'être jugé par le TPIR clame son innocence, justifie la guerre contre les « envahisseurs tutsi » et dénonce les manipulations du FPR :

* François Robinet est Maître de conférences en histoire contemporaine, Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines / Université Paris-Saclay – UVSQ.

¹ Sur le procès Bagosora : Raphaëlle MAISON, « Coup d'État et génocide : l'affaire Bagosora », *Les Temps Modernes*, n° 680-681, 2014/4-5, p. 213-237.

² Florent PITON, *Le génocide des Tutsi du Rwanda*, Paris, La Découverte, 2018, p. 136-137.

³ Jean-Pierre CHRÉTIEN, « Le génocide du Rwanda : un négationnisme structurel », *Hommes & libertés*, n° 151, Juillet-septembre 2010, p. 29-31.

⁴ Mensuel panafricain créé en 1958 et repris en 1991 par la journaliste camerounaise Marie-Roger BILOA.

« Les attaques du FPR ont provoqué un choc profond au sein de la population, surtout lorsque cette organisation a ordonné à ses troupes de s'en prendre aux civils non armés et plus particulièrement aux Hutu qui ne voulaient pas collaborer avec lui. En effet, les Hutu refusaient massivement de collaborer avec les forces militaires tutsi pour renverser un pouvoir démocratiquement établi. Ils étaient alors soit massacrés, soit contraints de fuir leurs biens et leurs terres. En février 1993, on déplorait déjà 150 000 civils hutu massacrés par les hordes du FPR, et un million de déplacés. Les rescapés de cette guerre injuste ainsi que beaucoup d'autres Hutu (...) nourrissent évidemment contre les « envahisseurs tutsi » une haine féroce. Les démons de la haine ethnique ancestrale ne tardèrent pas à se réveiller ». ⁵

La fabrique de l'argumentaire négationniste

Depuis les camps du Zaïre ou depuis leurs pays d'exil, ces dignitaires du régime déchu publient les premières brochures négationnistes qui font des Hutu du Rwanda les victimes d'un complot international tandis que les Tutsi deviennent les principaux responsables des massacres qui ont touché le pays⁶. Ces thèses sont relayées dès l'automne 1994 par le journal extrémiste *Kangura*⁷ ou par l'association des journalistes rwandais en exil dans l'hebdomadaire *AMIZERO-L'Espoir*⁸, comme ici sous la plume de l'ancien rédacteur en chef de la Radio-Télévision libre des mille collines (RTL) Gaspard Gahigi :

« Depuis le début de la guerre d'octobre 1990, le FPR sort régulièrement des listes de criminels réunis en « escadrons de la mort ». Ces présumés criminels sont soit des membres de la famille de feu le président Habyarimana, soit des membres du Parti MRND qui se sont fortement opposés aux actions machiavéliques du FPR. Par contre, celui-ci a un escadron de la mort nommé en anglais « squad killers ». Quand on analyse de près l'histoire du Rwanda et sa situation actuelle, on en conclut que le FPR est responsable du sang versé depuis 1990. Le petit livre intitulé « Le peuple rwandais accuse » qui vient de sortir, accuse le FPR d'avoir exterminé la

population des préfectures de Byumba et de Ruhengeri, d'avoir assassiné des Hutu dont MM. Emmanuel Gapyisi, Fidèle Rwabukumba, Félicien Gatabazi, de déporter des personnes et de les asservir ainsi que de tuer les prisonniers. Le FPR est donc accusé de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et du génocide ». ⁹

Fondées sur l'anti-tutsisme et sur l'idée de l'existence d'un complot tutsi visant à prendre le contrôle du Rwanda - voire de la région des Grands Lacs, les prises de parole et écrits de Bagosora contribuent à l'édification de l'argumentaire négationniste. Le 30 octobre 1995, il publie depuis Yaoundé « L'assassinat du Président Habyarimana ou l'ultime opération du Tutsi pour la reconquête du pouvoir par la Force au Rwanda », une brochure de défense de son action et de celle des FAR¹⁰ :

« Les descendants des féodaux monarchistes, regroupés au sein du FPR, ont conçu, préparé et mis en exécution le plan d'une guerre de revanche consistant à renverser le régime républicain en place au Rwanda, en vue de venger leurs frères chassés du pouvoir par la Révolution sociale de 1959. Ils ont causé la mort de 2 millions de Rwandais et déplacés de leurs biens environ 4 millions de Hutu, dont plus de 2 millions en exil croupissent dans la misère dans les camps de réfugiés au Zaïre, Burundi, Tanzanie et ailleurs. Toujours assisté par l'Ouganda et certains pays occidentaux, le FPR continue à tuer et persécuter sans aucune forme de procès les Hutu qui n'ont pas pu fuir ». ¹¹

Arusha – Rhétorique de la négation

Les procès qui se tiennent à partir de 1997 à Arusha sont une des principales arènes de déploiement de la rhétorique négationniste¹². Celui de Bagosora et de trois autres anciens hauts responsables militaires est un des procès-phares du TPIR. Les accusés profitent de l'attention médiatique dont il bénéficie pour imposer leur vision négationniste.

Lors de sa première audition devant le tribunal, le 24 octobre 2005, Bagosora plaide non coupable, présente le procès comme de nature politique et s'étonne que le TPIR « s'acharne à juger des Hutus pour une guerre qu'ils n'ont pas déclenchée, alors qu'il courtise les Tutsi

⁵ Jean-Marie ABOGEMANA, « Bagosora s'explique », *Africa International*, n° 296, juillet-août 1996, p. 18-21.

⁶ Jean-Pierre CHRÉTIEN, *Le Défi de l'ethnisme : Rwanda et Burundi*, Paris, Karthala, 2012 [1997], p. 65-90.

⁷ *Kangura* poursuit sa publication dès septembre 1994 depuis Nairobi. Une version internationale est par la suite éditée à Bruxelles.

⁸ Ces textes circulent dans les camps et plus largement. Des extraits sont ainsi relayés dans la revue *Dialogue* désormais éditée depuis Bruxelles par le Père Guy Theunis.

⁹ Gaspard GAHIGI, « Ceux qui nous accusent d'être des massacreurs, sont eux-mêmes des criminels ! », *Amizero - L'Espoir*, n° 0, 7 - 14 novembre, 1994, p. 2-4.

¹⁰ Voir également le texte publié à Yaoundé de Jean Bosco BARAYAGWIZA, *Rwanda : le sang Hutu est-il rouge ? Vérités cachées sur les massacres*, Yaoundé, 1995, 355 p.

¹¹ Théoneste BAGOSORA, « L'assassinat du Président Habyarimana ou l'ultime opération du Tutsi pour la reconquête du pouvoir par la Force au Rwanda », Yaoundé, 1995.

¹² Sur ce point : Assumpta MUGIRANEZA, « Négationnisme au Rwanda post-génocide », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 190, 2009/1, p. 285-298.

qui, eux, l'ont lancée et gagnée au prix des massacres que chacun sait »¹³. Sidérée par la force de son négationnisme, la presse met en valeur certains extraits :

« Mais moi aussi, je ne crois pas au génocide. (...). Moi, ce ne sont pas les sentiments, parce que jusqu'aujourd'hui où nous avons été ici, il n'y a pas encore de preuve de la planification du génocide. Les gens... La plupart des gens raisonnables admettent qu'il y a eu des massacres, des massacres excessifs, dont il faut trouver une explication. »¹⁴

La rhétorique de Bagosora, de ses co-accusés et de leurs relais se déploie ainsi autour de cinq axes principaux :

1/ le refus de nommer le génocide : textes et prises de parole mentionnent la « tragédie rwandaise », les « événements sanglants du Rwanda », les « massacres rwandais » quand on ne parle pas de génocide croisés, réciproques ou de double génocide ;

2/ Paul Kagame et le « régime de Kigali » sont accusés d'être responsables de l'attentat du 6 avril 1994 et d'avoir provoqué la colère de la population hutu en sachant pertinemment que celle-ci allait conduire au massacre des Tutsi de l'intérieur ;

3/ Cette stratégie s'inscrirait dans un vaste plan de domination anglophone dans la région des Grands Lacs, plan soutenu par l'Ouganda de Museveni, par la CIA et par Israël ;

4/ Kagame et son nouveau régime seraient parvenus par la ruse, par le mensonge, par les manipulations médiatiques, grâce aussi à la beauté des femmes tutsi et au « lobby tutsi à l'étranger » à tromper la communauté internationale et à se faire passer pour les victimes d'une tragédie dont ils seraient les principaux responsables ;

5/ Cette rhétorique complotiste insiste enfin sur les crimes de guerre commis par le Front patriotique rwandais avant, pendant et après le génocide, avec une surévaluation systématique du nombre de victimes.

Bien que condamnant Bagosora pour génocide et pour crime contre l'humanité, le jugement rendu en première

instance en 2008 a paradoxalement nourri l'argumentation négationniste. La chambre du TPIR a en effet relaxé Bagosora et ses co-accusés de la charge d'« entente en vue de commettre un génocide ». Les négationnistes ont ensuite insisté sur cette relaxe en considérant que, puisqu'il n'y avait pas d'entente en vue de commettre un génocide, il n'y avait pas de planification et donc pas de génocide en tant que tel.

Reprises, relais, reconfigurations

La propagande négationniste a bénéficié de nombreux relais en Afrique, en Amérique du Nord ainsi qu'en Europe, notamment parmi d'anciens dignitaires du régime. En France ont été créées à Lille en 2004 par Eugène Shimamungu – témoin expert cité par Bagosora dans son procès – les Éditions Sources du Nil qui publient les textes d'anciens ministres du GIR comme Jean Kambanda ainsi que d'anciens militaires souvent proches de Bagosora, comme Protais Mpiranya (commandant de la Garde présidentielle en 1994), Tharcisse Renzaho (ancien préfet de Kigali-ville) ou encore Emmanuel Neretse (ex-FAR). En Belgique, Gaspard Musabyimana, ancien des services de renseignement, a créé en 2007 le site internet musabyimana.net puis les éditions Scribe en 2011 avec le seul but de réviser l'histoire rwandaise pour accuser le FPR d'être responsable du destin tragique du pays¹⁵.

Plusieurs journalistes ont recyclé ces théories en prétendant révéler « la véritable histoire des génocides rwandais »¹⁶. C'est le cas de l'essayiste franco-camerounais Charles Onana et des journalistes canadiens Robin Philpot, et Judi Rever¹⁷. À travers ses ouvrages et ses articles pour *Marianne*, Pierre Péan a été l'un des médiateurs les plus zélés de ces idées en France.

Le décès de Bagosora a révélé ensuite l'activisme persistant de ceux qui souhaitent réécrire l'histoire du Rwanda pour renverser des responsabilités pourtant solidement établies. Plusieurs sites se sont ainsi émus de la mort de Bagosora et lui ont rendu hommage¹⁸. Certaines voix ont dénoncé les portraits caricaturaux dont Bagosora aurait fait l'objet¹⁹ et d'autres semblent même vouloir engager une entreprise de réhabilitation

¹³ Compte rendu de l'audience du 24 octobre 2005.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Hélène DUMAS, « Banalisation, révision et négation : la « réécriture » de l'histoire du génocide des Tutsi », *Esprit*, 2010/5, p. 101 ; Rémi KORMAN, « Les entreprises de réécriture de l'histoire du génocide des Tutsi », *Mémoires en jeu*, Décembre 2016, <https://www.memoires-en-jeu.com/varia/les-entreprises-de-reecriture-de-lhistoire-du-genocide-des-tutsi/>

¹⁶ Titre de l'ouvrage publié en 2006 par Bernard DEBRÉ aux éditions Jean-Claude Gawsewitch.

¹⁷ Jean-François DUPAQUIER, « Génocide des Tutsi du Rwanda : le négationnisme comme best-seller », www.afrikarabia.com, 1^{er} mai 2018, <http://afrikarabia.com/wordpress/genocide-des-tutsi-du-rwanda-le-negationnisme-comme-best-seller/>.

¹⁸ John PHILPOT, « Hommage au colonel Bagosora », www.therwandan.com, 29 septembre 2001.

¹⁹ « Rwanda 94 - Bagosora et dirigeants des FAR méritent du respect », Entretien entre Robin PHILPOT et Luc MARCHAL, Le-Pied-à-Papineau, 26 octobre 2021 ; André GUICHAOUA, « Rwanda : Bagosora n'était pas le cerveau du génocide », *Justiceinfo.net*, 28 septembre 2021.

du personnage²⁰. Cet activisme profite des canaux offerts depuis une quinzaine d'années par la puissance du web 2.0²¹.

Tels sont les principaux héritages d'une entreprise de

négarion qui révèle la détermination d'un homme à nier son implication dans le génocide des Tutsi ainsi que les nombreuses complicités dont il a pu bénéficier en France comme à l'étranger.

Résumé : L'étude de l'entreprise de négation engagée par Théoneste Bagosora livre quelques éléments sur la profondeur historique du négationnisme du génocide perpétré contre les Tutsi du Rwanda. Elle permet d'éclairer les reconfigurations des récits négationnistes déployés depuis 1994 ainsi que les articulations entre négationnisme et complotisme anti-tutsi. Elle révèle les nombreux relais dont a bénéficié Bagosora, en France et à l'étranger, dans ses efforts de minoration, d'euphémisation et de négation du génocide.

²⁰ Bernard LUGAN, « Mort du colonel Bagosora, accusé d'avoir été le « cerveau du génocide » du Rwanda, mais acquitté par le TPIR du chef d'accusation de préméditation de ce même génocide... », www.echosdafrique.com, 27 septembre 2021.

²¹ Florent PITON et Jean-Damascène GASANABO, « Des criminels sur la toile. Le négationnisme du génocide des Tutsi sur internet », *Dialogue. Revue d'information et de réflexion*, n° 205, mars-mai 2014, p. 3-21.